



Bagnolet, le 22 février 2024

Luc FARRÉ  
Secrétaire général  
21, rue Jules Ferry  
93177 Bagnolet  
☎ 01.48.18.88.29  
unsa-fp@unsa.org

Monsieur Gabriel ATTAL  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

N/Réf : LF/AO/2024-02-22/C-007

Objet : Préavis de grève pour le 8 mars 2024.

Monsieur le Premier Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par le code général de la fonction publique et aux articles L 2512-1, L 2512-2 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, l'UNSA Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du vendredi 8 mars 2024.

Il concerne l'ensemble des agents publics exerçant dans la Fonction Publique d'État, la Fonction Publique Hospitalière, la Fonction Publique Territoriale ainsi que les agents exerçant à la Poste et à ORANGE.

Ce préavis de grève couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole, des DROM, Polynésie et Nouvelle-Calédonie).

L'UNSA Fonction Publique vous demande d'ouvrir, notamment, des négociations sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans la fonction publique, en particulier sur la revalorisation des grilles de rémunération des filières les plus féminisées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré, Secrétaire général

Copies à : M. Stanislas Guérini, Ministre de la transformation et de la fonction publiques  
Mme Nathalie Colin, Directrice générale de l'administration et de la fonction publique